

# UFF ALLOCATION DIVERSIFIE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022

**Myria** Asset Management  
GROUPE UFF

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>13</b>
<b>Rapport d'activité de l'OPCVM maître « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE » .....</b>	<b>15</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes.....</b>	<b>24</b>
<b>Rapport annuel du fonds maître.....</b>	<b>53</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX  
Les fonctions du dépositaire recouvrent les missions, telles que définies par la réglementation applicable, de la garde des actifs, de contrôle de la régularité des décisions de la société de gestion et de suivi des flux de liquidité de l'OPCVM.

Le dépositaire est également chargé, par délégation de la société de gestion, de la tenue du passif du Fonds, qui recouvre la centralisation des ordres de souscription et de rachat des parts du Fonds.

Le dépositaire est indépendant de la société de gestion.

Déléataires : La description des fonctions de garde déléguées, la liste des déléataires et sous déléataires de CACEIS Bank et l'information relative aux conflits d'intérêts susceptibles de résulter de ces délégations sont disponibles sur le site de CACEIS : [www.caceis.com](http://www.caceis.com). Des informations actualisées sont mises à disposition des investisseurs sur demande.

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge  
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

## **Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSE AUDIT, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM**

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : Oui

**CODE ISIN** :

- FR0007022124 UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part A
- FR0011062132 UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** :

- Capitalisation et/ou distribution pour la part A
- Capitalisation pour la part I

**OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence, à travers une gestion discrétionnaire et active dans le cadre de l'option dite « DSK ».

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (coupons/dividendes réinvestis) :

- 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR : cet indice « actions » est composé de capitalisations européennes ex UK. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited. Il est libellé en euro ;
- 25% S&P 500 : cet indice « actions » est composé de grandes capitalisations américaines. Il est libellé en dollars. Il est calculé quotidiennement et publié par S&P Global.
- 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics. Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times.

L'indice STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR est administré par STOXX Limited et est disponible sur le site <http://www.stoxx.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice S&P 500 est administré par S&P Global et est disponible sur le site <http://www.spglobal.com/>. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index est administré par Financial Times et est disponible sur le site : [www.ftserussell.com](http://www.ftserussell.com). A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

## **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Pour atteindre son objectif, le fonds mettra en œuvre une gestion discrétionnaire et opportuniste entre les différentes classes d'actifs au travers d'une sélection de titres vifs, de parts d'OPC et ETFs respectant les critères d'éligibilité du Code monétaire et financier et de produits dérivés listés. La stratégie de gestion consiste à construire, à travers une gestion active de l'allocation d'actifs, un portefeuille représentatif des anticipations de l'équipe de gestion sur les marchés financiers.

Le portefeuille sera géré de manière dynamique : il sera ajusté régulièrement en vue de s'adapter aux évolutions du marché et aux convictions de l'équipe de gestion, de sorte que son exposition aux différentes classes d'actifs pourra varier sensiblement dans le temps.

Le processus de gestion débute par la définition de l'allocation d'actifs du portefeuille.

Sur la base d'une analyse macro-économique approfondie et d'une étude des différents segments de marché, l'équipe de gestion détermine des scénarios d'évolution à court et moyen terme sur chacune des classes d'actifs et définit ainsi l'allocation d'actifs du portefeuille.

Au sein de chacune des différentes classes d'actifs, la société de gestion développe une analyse permettant de mettre en place une allocation spécifique (par thème, secteur, zone géographique, qualité de notation).

L'allocation entre les différentes stratégies au sein du Fonds est discrétionnaire, tout en étant encadrées par des limites prudentielles internes imposées en termes d'exposition, de sensibilité aux marchés.

L'allocation du portefeuille est ensuite complétée par une phase de sélection des gérants et de choix de titres.

Dans le cadre de la sélection d'OPC, l'expertise de MYRIA AM repose notamment sur sa capacité à identifier et sélectionner selon son appréciation, les meilleurs OPC sous-jacents afin de les assembler au sein d'un portefeuille mixte. Ce travail d'assemblage et de construction de portefeuille passe par une phase de recherche et de sélection très approfondie au sein d'un univers de plusieurs milliers d'OPC sous-jacents. L'équipe de gestion s'attachera à retenir des gérants ayant prouvé leur aptitude à générer de la performance à travers différents cycles de marchés.

Le choix des gérants sous-jacents s'opère selon un double processus :

une approche quantitative dont l'objectif est d'identifier les gérants capables de générer un alpha significatif et récurrent. Celle-ci est fondée sur une série de filtres tels que l'encours minimum, l'ancienneté du fonds, l'estimation des expositions aux différentes classes d'actifs.

des critères qualitatifs appréciés après avoir rencontré les différentes sociétés de gestion visant à valider l'expertise, l'originalité, la qualité et les risques des supports utilisés. Parmi les critères évalués, l'équipe de gestion contrôlera notamment le degré de transparence du fonds, la clarté et l'efficacité du processus de gestion, la cohérence entre l'objectif de gestion annoncé et l'objectif atteint, historique et compétence des équipes de gestion, stabilité de la structure de gestion, évaluation de l'environnement opérationnel et administratif de la structure de gestion.

Composition du portefeuille :

Le portefeuille du FCP sera investi au minimum à 50% en actions françaises ou de pays de l'Union Européenne répondant aux normes de la réglementation dite DSK : le FCP sera investi en actions de sociétés ayant leur siège social dans un état de l'Union Européenne et passible de l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun, dont à hauteur de 5% minimum du portefeuille total, les titres suivants :

- actions cotées de petites capitalisations (inférieure à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci) ;
- parts ou actions de FCPR, de FCPI ou de FIP.

Au-delà de ce ratio de 50% de l'actif, le reste du portefeuille pourra être investi en toutes catégories d'actions, parts d'OPC, ETFs (trackers), ou en titres de créance et instruments du marché monétaire sans que les émetteurs de pays n'appartenant pas à l'Organisation de Coopération de Développement Economique (OCDE) puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Le fonds n'a pas vocation à être emprunteur d'espèces. Néanmoins, une position débitrice ponctuelle peut exister dans la limite de 10% de l'actif net du fonds.

Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

Du fait de la volonté de la gestion de réaliser son objectif au travers principalement de l'allocation d'actifs, Le risque de durabilité du fonds est géré implicitement grâce notamment du rebalancement des indices actions et obligataires. En effet, sous réserve de l'utilisation des titres actions qui font l'objet d'une notation ESG en interne, la gestion utilisera principalement des futures actions pour l'exposition aux actions américaines, et des ETF obligataires, en sus des titres en direct pour les investissements en actions européennes. Dans le cas où il investirait dans des OPC de gestion active, la gestion privilégiera lorsqu'elle le pourra, des ETF ou fonds actifs obligataires conformes aux dispositions des articles 8 voire 9 de la réglementation SFDR. Néanmoins, compte tenu de sa philosophie d'investissement, le fonds ne prendra pas en compte toutes les incidences négatives des risques de durabilité.

Les investissements seront réalisés majoritairement en titres vifs et en OPC pour la partie investie en actions ou en OPC pour les titres qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille seront les suivantes :

<b>Classe d'actifs des sous-jacents ( OPC ou titres vifs)</b>	<b>Allocation minimum</b>	<b>Allocation maximum</b>
Stratégies directionnelles actions	50%	100%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	60%
Stratégies de performance absolue	0%	50%

En règle générale, dans des conditions normales de volatilité, le fonds affichera une duration comprise entre 0 et 6. Le fonds pourra s'exposer, par le biais d'OPC, :

- à un niveau maximum de 60% sur des stratégies obligataires d'Etats
- à un niveau de 50% sur les stratégies obligataires notées en moyenne Investment Grade (rating moyen supérieur ou égal à BBB-).
- à un niveau de 35% sur des stratégies obligataires à haut rendement. En régime de volatilité normale, l'exposition sur des stratégies obligataires à haut rendement sera ponctuelle.

En outre, le fonds pourra s'exposer sur des stratégies obligataires émergentes à hauteur de 20% maximum.

Le budget du risque global pourra être réparti selon le scénario en vigueur afin d'avoir un comportement cohérent avec le risque de son indice de référence.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

### **PROFIL DE RISQUE DU FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP et les OPC détenus en portefeuille sont exposés. Le portefeuille peut être exposé à 110% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées ou non cotées et sur des sociétés ou fonds spécialisés dans le capital risque ou l'innovation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance détenus en direct ou par les OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre -4 et +15. L'exposition sur les marchés de taux en direct ou du fait des OPC détenus en portefeuille est de 60% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci ou si l'un des OPC en portefeuille détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 110% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion met en œuvre des échanges de collatéral et où le FCP peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le porteur est

exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risques liés aux marchés des pays émergents**

La partie de l'actif investie dans les pays émergents pourra atteindre 20% du FCP. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

## **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

## **COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « UFF ALLOCATION DIVERSIFIÉE »**

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 100% d'actions françaises ou étrangères négociées sur un marché réglementé directement ou par le biais d'OPC ou d'ETFs.

Le FCP étant également éligible à la réglementation dite « DSK », il comprendra :

- 50% au minimum d'émetteurs des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.
- et à l'intérieur de ce quota, une poche de 5% minimum investie en titres conformes à la réglementation dite « DSK » : actions cotées de petites capitalisations (inférieures à 150 millions d'euros, sauf valeurs du Nouveau Marché entrées en portefeuille avant la disparition de celui-ci), actions de sociétés non cotées, actions ou parts de sociétés de capital-risque cotées ou non, actions de sociétés financières d'innovation, détenues directement ou, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, par le biais de parts de Fonds Communs de Placement à Risques, de Fonds Communs de Placement pour l'Innovation ou de Fonds d'Investissement de Proximité.

Au-delà du ratio de 50% imposé par la réglementation dite « DSK », le FCP pourra investir sur tout marché réglementé de l'OCDE en actions et autres titres donnant accès au capital (dans la limite de 10% en certificats d'investissement, droit de vote ou bons de souscription...).

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé et de toutes zones géographiques sans que toutefois les émetteurs des pays émergents puissent représenter plus de 20% de l'actif.

Les titres détenus relèveront principalement de grosses capitalisations, les petites capitalisations pouvant toutefois représenter jusqu'à 20% de l'actif.

#### Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre, par le biais d'OPC, des titres de créance et instruments du marché monétaire à hauteur de 60% maximum (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, titres de créance négociables, BMTN, EMTN non structurés, titres participatifs, titres subordonnés...) dont la durée de vie restant à courir lors de l'acquisition pourra être supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront pour la plupart de l'OCDE et appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les émetteurs de pays émergents ne pourront représenter plus de 20% de l'actif.

Ils pourront relever de toutes notations. Toutefois, les titres affichant une notation inférieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation ne devront pas représenter plus de 35% de l'actif tandis que celles affichant une notation supérieure ou égale à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente pour une autre agence indépendante de notation pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif.

#### Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 75% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou d'OPCVM européens et ETFs à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français ou européen. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou une société liée au gestionnaire financier délégué du FCP.

#### ➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés : futures et options sur actions et sur taux ; achat / vente de devises à terme ; swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en

espèces. Les garanties financières en espèces reçues par le FCP pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription ou encore des obligations remboursables en actions. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, ou aux marchés des taux et des devises, ainsi que dans le but de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

• Nature des opérations

Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier

Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

• Nature des interventions

Gestion de la trésorerie de l'OPCVM

Optimisation des revenus de l'OPCVM

• Types d'actifs pouvant faire l'objet de telles opérations

Obligations

Actions

Titres de créance négociables

Instruments du marché monétaire

• Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations : 15% de l'actif net

• Proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations : entre 0 et 15% de l'actif net

• Effets de levier éventuels : Néant.

• Des informations complémentaires sur les conditions de rémunération des cessions et acquisitions temporaires de titres figurent à la rubrique « Frais et commissions ».

• Le choix des contreparties s'opère de façon rigoureuse parmi les intermédiaires réputés de la place sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs. Les principaux critères de sélection portent sur leur solidité financière, leur expertise sur les types d'opérations envisagées, les clauses contractuelles générales et les clauses spécifiques portant sur les techniques d'atténuation du risque de contrepartie.

## **CHANGEMENTS INTERVENUS**

3 janvier 2022

- Mention SFDR article 6

4 février 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

## **CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

3 octobre 2022

- Précision sur la rédaction du taux du calcul de la commission de surperformance
- Changement du Commissaire aux comptes Monsieur Fabien Crégut par Monsieur Mohamed Bennani.

## **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

## FRAIS

Frais facturés à l'OPC		Part	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la Société de Gestion		A	Actif net	2,05 % TTC maximum
		I	Actif net	0,95% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Toutes classes de parts	Actif net	2,50% TTC maximum *
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Toutes classes de parts	Actif net	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92 euros TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88 euros TTC Pensions : 18,23 euros TTC (voir tarification ci-dessous**).
	La société de gestion	Toutes classes de parts	Actif net	Actions : 0,50% TTC
Commissions de surperformance <sup>1</sup>		Toutes classes de parts	Actif net	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence : 25% STOXX Europe ex UK Large Net Return EUR + 25% S&P 500 Total Return Index + 50% FTSE MTS Eurozone Government Bond 5- 7Y Index

(\*) L'OPC pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

### • Commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée, sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative. La commission de surperformance sera provisionnée en cours d'exercice et prélevée à la fin de l'exercice même en cas de performance absolue négative du fonds.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif des parts A et I avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de sous-performance du fonds par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance des parts A et I par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans. Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Surperformance nette du fonds	5%	0%	-5%	3%	2%	5%	5%	-10%	2%	2%	2%	0%	2%	-6%	2%	2%	-4%	0%	5%
Sousperformance à compenser l'année suivante	0%	0%	-5%	-2%	0%	0%	0%	-10%	-8%	-6%	-4%	0% <sup>1</sup>	0%	-6%	-4%	-2%	-6%	-4% <sup>2</sup>	0%
Base de calcul de la commission de surperformance	5%	0%	-5%	-2%	0%	5%	5%	0%	-8%	-6%	-4%	-4%	2%	-6%	-4%	-2%	-6%	-6%	1%
Paiement de la commission de surperformance	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Ou

1 La sous-performance de l'année 12 à reporter en année 13 est 0% (et pas -4%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 8 qui n'avait pas été encore compensée (-4%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12 incluse)

2 La sous-performance de l'année 18 à reporter en année 19 est -4% (et pas -6%) du fait que la sous-performance résiduelle provenant de l'année 14 qui n'avait pas été encore compensée (-2%) n'est plus prise en compte, vu que la période de 5 ans est finie (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18 incluse)

(\*\*) Prestations perçues par le dépositaire pour le traitement des ordres.

Prestations & conditions tarifaires	ESES	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Frais de transaction (R/I ou S/R)	10 €	25 €	45 €	100 €	150 €
Instruction manuelle ou réparée	5 €	5 €	5 €	5 €	5 €

ESES : France, Belgique, Pays-Bas.

Zone Groupe 1 : Valeurs de la zone monétaire EUR (hors ESES & Slovénie) : Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal + Clearstream, Euroclear, États-Unis, Japon, Norvège, Suède, Canada, Royaume-Uni, Suisse, Australie, Danemark.

Zone Groupe 2 : Israël, Thaïlande, Inde, Brésil, Slovénie, Nouvelle-Zélande, Hongrie, Taiwan.

Zone Groupe 3 : Mexique, Russie, République Tchèque.

Zone Groupe 4 : Qatar.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de

- 2,54% pour la part A
- 1,44% pour la part I

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

L'exercice de droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la politique de vote en vigueur au sein de la société de gestion.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Le gérant choisit des intermédiaires qui figurent obligatoirement sur la liste des intermédiaires retenus par la société de gestion dans le cadre des procédures du groupe Edmond de Rothschild Asset Management. Cette liste est établie sur la base de critères prenant notamment en compte la qualité des services rendus et les conditions tarifaires appliquées.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com)

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

Pour la part A : la capitalisation ou la distribution.

Pour la part I : la capitalisation pure.

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

## **RÈGLEMENT SFTR**

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

# Rapport d'activité de l'OPCVM maître

## « UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE »

### **LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA ASSET MANAGEMENT** **OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2022**

#### **OCTOBRE 2021**

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macroéconomiques et microéconomiques comptent. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lorsqu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe notamment, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire. Ailleurs, la Banque centrale d'Australie a annoncé ne plus contrôler la partie courte de la courbe, propulsant le taux à deux ans au-dessus de 0.65%. Enfin, la Banque centrale du Canada a cessé ses achats d'obligations fédérales et a averti qu'elle pourrait remonter son taux directeur plus tôt que prévu, sans que les marchés d'actions s'en émeuvent outre mesure.

D'un point de vue microéconomique, la saison des résultats trimestriels a commencé et ils permettent de corroborer les principales dynamiques macroéconomiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment. A contrario, Microsoft continue de profiter de l'excès de croissance générée par la pandémie mondiale, doublant même la marque à la pomme et devenant désormais la plus grosse capitalisation boursière du monde. Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et ne progressent que d'un modeste pourcent.

#### **NOVEMBRE 2021**

Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés volaient de record en record. En effet, jusqu'à cette date, les investisseurs avaient pris le parti de penser que l'inflation, si elle restait élevée, était finalement un signe de vigueur de la reprise économique. Le prix du pétrole commençait à refluer vers les 80\$ le baril, indication que les interventions politiques étaient temporairement suivies d'effets. La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Notamment, les Etats-Unis affichaient une robustesse économique (taux de chômage en amélioration constante, nombre de création d'emploi, résultats des entreprises, ...) telle que la Réserve fédérale américaine avait pu se payer le luxe d'annoncer le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et d'en prévoir l'extinction d'ici à la mi-2022, sans faire dérailler le moins du monde les marchés financiers. Les tensions géopolitiques créées par la manipulation de la crise migratoire par la Biélorussie aux frontières de l'Europe n'avaient pas plus de prise sur l'euphorie généralisée des marchés financiers. Jusqu'au 25 novembre, tout était en place pour assister à un rallye de fin d'année qui aurait été le point d'orgue d'une année historique. Mais, dès le lendemain, la

découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, le treizième baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse.

Ainsi, sur le mois, l'indice MSCI World valorisé en euro surnage et affiche une performance modérément positive, due à la bonne tenue du Nasdaq (+0.25% en dollar et +2.27% en euro sur le mois) et à la dépréciation de l'euro face au dollar de près de 2% et face au yen de plus de 2.5%. Les bourses européennes baissent toutes entre 1.5 et plus de 4% ; les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de leur côté de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année.

Sur le front des taux d'intérêt, le phénomène de fuite vers la qualité a eu raison de la normalisation des courbes de taux d'intérêt. Ainsi, à la fin du mois, le rendement du 10 ans français était quasiment nul et celui du 10 ans allemand repassait franchement en territoire négatif à -0.35%.

## **DECEMBRE 2021**

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités notamment sur les places émergentes. Si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent.

Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020. Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance. De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril.

Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

## **JANVIER 2022**

Le mois de janvier a été marqué par le retour de la volatilité sur les marchés lié aux tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine et aux craintes d'accélération du resserrement monétaire aux Etats-Unis suite à la publication des chiffres d'inflation plus élevés que anticipés. Dans ce contexte, les disparités dans les performances des indices actions ont été particulièrement fortes. Ainsi, les marchés actions américains (S&P 500 : -5.2% sur le mois) ont été pénalisés par leur bais technologique et valeurs de croissance alors que les marchés européens (Eurostoxx 50 : -2.8%) ont bénéficié de l'environnement inflationniste, notamment grâce à leur pondération plus importante dans les secteurs de la consommation de base, des matériaux et de l'énergie. Du côté des marchés obligataires, les performances sur le mois ont été impactées par la hausse des taux des emprunts d'Etat (+0.19% pour le 10 ans allemand à 0.01% ; +0.27% pour le 10 ans américain à 1,78%) et l'écartement des spreads de crédit (écart de rendement entre les obligations d'entreprise et les emprunts d'Etat). Les obligations

en euros d'entreprise de bonne qualité (investment grade) sont en baisse de -1.3% sur le mois et les obligations high yield en baisse de -1.4%.

Dans ce contexte, nous conservons notre surpondération actions (55% vs 50% pour l'indice) et avons diversifié l'exposition géographique en augmentant le poids des actions émergentes (de 2% à 5.5%) au détriment des actions américaines. Sur la partie obligataire, le positionnement du fonds est neutre sur les emprunts d'Etat de la zone euro et nous avons initié une position longue sur les taux américains au travers d'options sur le future taux 10 ans. Nous conservons un positionnement prudent sur le crédit.

## **FEVRIER 2022**

L'escalade des tensions géopolitiques en une invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un choc de volatilité et une liquidation des marchés boursiers mondiaux. Ainsi, sur le mois les actions américaines chutent de 3% et les actions de la zone euro de près de 6%. Les marchés du crédit ont également été fortement impactés sous l'effet de la hausse des taux des emprunts d'Etat (+0.19% pour le taux 10 ans allemand à 0.14%) et de l'écartement des spreads de crédit (écart de rendement entre les obligations d'entreprise et les emprunts d'Etat). Les obligations en euros d'entreprise de bonne qualité (investment grade) et les obligations high yield sont en baisse de -2.7% sur le mois (respectivement -4.1% et -4.0% depuis le début de l'année). Au-delà de la volatilité du marché, la guerre en Ukraine aura des impacts importants sur l'évolution de l'inflation, les politiques monétaires et les perspectives de croissance qui devraient être revues à la baisse dans les prochains mois. Dans ce contexte, nous avons augmenté au cours du mois nos couvertures contre une baisse limitée des actions et avons en parallèle progressivement augmenté notre exposition actions (de 55% à 58.5%). Sur la partie obligataire, nous avons augmenté notre sensibilité aux taux d'intérêt d'environ une année et avons renforcé le risque sur la partie crédit qui retrouve de l'attractivité en initiant des positions pour 12% de l'allocation sur les obligations investment grade euros.

## **MARS 2022**

Les marchés sont restés fortement volatils sur le mois de mars. Le conflit ukrainien reste le point de préoccupation principal avec un impact important sur le prix des matières premières et la confiance des entreprises et des consommateurs. Par conséquent, les prévisions de croissance pour 2022 ont été revues à la baisse depuis le début de l'année (de 4.2% à 3.1% pour la zone euro et de 3.9% à 3.5% pour les Etats-Unis) et les niveaux d'inflation continuent d'accélérer, ce qui a conduit les banques centrales à durcir leurs discours ; la Réserve fédérale américaine (Fed) a ainsi revu sa politique monétaire via un relèvement plus rapide que prévu de ses taux directeurs. Dans cet environnement offrant peu de visibilité, les marchés affichent des performances disparates. Les actions européennes sont en hausse de 1% sur le mois après avoir perdu plus de 8% et les actions américaines sont en hausse de 3.7%. À l'inverse, les emprunts d'Etat se sont envolés sur la période (+41 bps à 0.55% pour le 10 ans allemand et +51 bps à 2.34% pour la 10 ans américains), pénalisant ainsi les performances des marchés obligataires. Les taux américains progressant davantage que les taux européens, les marchés du crédit US ont sous-performé les marchés européens pourtant plus exposés à la crise Ukrainienne (-2.6% vs -1.4% pour les obligations investment grade). Le crédit high yield a surperformé le crédit investment grade sur la période.

Dans ce contexte, nous avons profité de la volatilité pour saisir des opportunités sur les marchés actions et crédit. Les couvertures sur la poche actions nous ont permis de limiter la baisse et d'utiliser notre flexibilité pour renforcer notre exposition actions jusqu'à plus de 60% avant de partiellement prendre nos bénéfices en fin de mois (retour à 55% vs 50% pour l'indice). Sur la partie obligataire, nous avons augmenté notre sensibilité aux taux d'intérêt (4 vs 2.7 pour l'indice) en initiant notamment une position sur les taux américains et avons profité de la hausse des rendements pour renforcer nos positions sur le crédit en augmentant notre exposition aux obligations investment grade et high yield européens.

## **AVRIL 2022**

Les marchés boursiers sont de nouveau en baisse sur le mois d'avril. Les investisseurs s'inquiétant des politiques de plus en plus agressives des banques centrales dans un contexte de détérioration de la croissance mondiale, de conflit en Ukraine et de reconfinement en Chine. Ces craintes se sont illustrées

sur le mois par la publication de données économiques décevantes, notamment l'effondrement de la confiance des entreprises et des consommateurs en Europe et l'infléchissement marqué de l'activité manufacturière mondiale. Par conséquent, la question d'une potentielle récession économique en Europe cette année et aux Etats-Unis en 2023 se pose dorénavant.

En termes de performance sur les marchés, les perspectives de resserrement monétaire ont fait grimper les taux des emprunts d'Etat (+39 bps à 0.94% pour le 10 ans allemand et +60 bps à 2.93% pour le 10 ans américain), impactant négativement les principaux segments obligataires. Ainsi, les obligations en euros notées Investment Grade affichent une baisse de l'ordre de -2.8% sur le mois et -2.7% pour les obligations notées High Yield. Du côté des actions, le marché actions américain a nettement sous-performé le marché de la zone euro sur le mois (-8.7% contre -2.1%).

Dans ce contexte, nous conservons une surpondération sur les actions de l'ordre de 5% (55% vs 50% pour l'indice) en privilégiant les actions européennes et émergentes au détriment des actions américaines plus chèrement valorisées et fortement impactées par la remontée des taux d'intérêts. Sur la partie obligataire, nous conservons une sensibilité aux taux d'intérêt plus élevée que l'indice (4 vs 2.7 années), notamment sur les échéances 5 ans et 10 ans allemandes et américaines qui devraient profiter si le ralentissement économique se poursuit et que le rythme de resserrement monétaire est remis en question.

### **MAI 2022**

Le mois de mai, à l'image de l'année 2022 a été particulièrement difficile pour les investisseurs. Les marchés financiers ont connu un nouvel épisode de forte volatilité, impactés par les tensions géopolitiques (conflit russo-ukrainien) et les incertitudes économiques (ralentissement global de l'activité dans un contexte de forte inflation). Ainsi, les marchés actions des pays développés ont perdu environ 6% sur la première partie du mois avant de rebondir et terminer le mois en légère hausse (+0.9% pour les actions de la zone euro ; +0.2% pour les actions américaines). Du côté des marchés obligataires, les obligations d'entreprise les mieux notées en euros (catégorie investment grade) ont également fortement baissé en début de mois (-1,4%) mais n'ont par la suite par connues la même dynamique positive que les marchés actions. Ces obligations terminent le mois en baisse de -1.3%, affectées principalement par la hausse des taux (le taux d'emprunt de l'Etat français à 10 ans est en hausse de +0.2% sur le mois). Par conséquent, depuis le début de l'année, les actions de la zone euro sont en baisse de -10.1% ; les actions américaines de -12.8% et les obligations en euros (catégorie investment grade) de -9.2%. Dans ce contexte, la performance négative du fonds sur le mois de mai s'explique essentiellement par la baisse importante des obligations d'entreprise les mieux notées (catégorie Investment Grade). En termes de positionnement, nous avons légèrement diminué l'exposition actions du fonds (de 58.5% à 55%) et renforcé nos positions sur les obligations d'entreprise au détriment des emprunts d'Etat.

### **JUIN 2022**

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto ont encore amplifié leur correction. Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant, parmi d'autres, les secteurs technologique, industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la banque centrale américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie.

Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatif est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne et presque 6% en France, qui va d'ailleurs débloquer 50 milliards d'euros pour lutter contre ce phénomène. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le

mois précédent à 7.6%. Dans cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées. Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises.

Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% plombés par les secteurs bancaire (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est du même acabit, le SP 500 et le Nasdaq perdant également plus de 8%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français procurant un rendement de 1.92% après s'être approchée des 2.4% tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 3.01%, après avoir flirté avec les 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances souvent pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.

## **JUILLET 2022**

Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin. Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet. Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Même si ce dernier l'a refusée, c'est le Parlement qui a eu le dernier mot, les membres ne votant pas la confiance au désormais ancien Premier Ministre italien. De nouvelles élections sont d'ores et déjà programmées le 25 septembre prochain. Au Royaume-Uni également, Boris Johnson a été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement. Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines. Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent. Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et force est de constater que les marchés ont plutôt eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Si les résultats de Snap ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Netflix, Amazon ou encore Alphabet. Mais ce qui a paradoxalement rassuré les marchés, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine. Les marchés financiers affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents actions font du surplace. Les marchés obligataires se portent également beaucoup mieux, les indices de crédit de catégorie investissement reprenant entre 2% et 4% respectivement aux Etats-Unis et en Europe, le haut rendement faisant légèrement mieux. Enfin, sur le front des devises, le billet

vert continue sur sa lancée et progresse à nouveau de plus de 2,5% face à l'Euro après avoir atteint la parité en cours de mois.

## **AOÛT 2022**

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la guerre russo-ukrainienne, dans laquelle les belligérants voient leurs positions se figer, a largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taiwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manœuvres militaires autour de l'Ile. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser dans la lignée du mois précédent jusqu'au 15 août. Car ce sont les données macroéconomiques qui ont réellement animé les marchés, alors que la plupart des investisseurs étaient en vacances. Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer s'affichant à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain. En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%. Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

## **SEPTEMBRE 2022**

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année. Sur le plan politique, le Royaume-Uni a largement préoccupé les marchés financiers sur ce mois de septembre. En effet, ce n'est pas l'accession au trône du Roi Charles III qui a retenu l'attention des intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix plafond sur l'énergie et des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. Ainsi, de manière simultanée, les marchés financiers

ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie. Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand. Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui font et défont les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a de nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré. Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne. Sur le front des actions, c'est la bérézina. Si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 affichent des baisses inférieures à 6%, les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,5% pour le Nasdaq composite, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar.

### **Les principaux mouvements sur la période**

## Principaux mouvements de UFF ALLOCATION DIVERSIFIEE part I

Achats			Ventes		
Date	Nom	Montant en €	Date	Nom	Montant en €
16/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	12 673 500.91	16/03/2022	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	16 346 552.30
16/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	12 669 700.00	16/03/2022	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	16 341 648.33
29/10/2021	LU1287023003/LYXOR ETF EUROMTS	12 637 139.78	14/10/2021	FR0010609115/LF TRESORERIE I	16 193 987.45
14/10/2021	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	11 169 662.62	19/01/2022	LU1287023003/LYXOR ETF EUROMTS	12 572 549.16
20/10/2021	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	11 141 671.56	21/10/2021	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	9 941 744.34
14/10/2021	FR0010754176/ETF GOV BD 5-7	10 965 302.59	15/02/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	7 726 859.43
20/10/2021	FR0010754176/ETF GOV BD 5-7	8 510 402.53	07/03/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	7 173 886.89
15/02/2022	LU1681039647/AM IS E COR UEC	8 124 882.70	01/06/2022	FR0010754176/A GR 5 7 UC ETF C	6 465 220.51
07/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	6 551 359.55	12/07/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	6 009 445.26
07/03/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	6 550 835.69	12/07/2022	IE00B3F81R35/iShs Co EUR Cor EUR	6 009 445.26
30/09/2022	ACD/60000000/USD/EUR/0.98	6 121 824.30	25/10/2021	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	5 221 754.72
12/07/2022	LU0765417018/SKY HGL US SDHY AHC	5 987 410.00	15/02/2022	LU0290357176/DB X-T.IBOXX SOV ETF	5 125 355.04
15/02/2022	LU1681039647/AM IS E COR UEC	5 487 665.31	02/11/2021	FR0013373206/CM-CIC S/T BD-IC	4 418 630.04
19/10/2021	ACD/4288164.67/EUR/USD/0.858	4 288 164.67	26/09/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	4 333 500.00
12/09/2022	LU1624254121/KEMPEN EURO HY I ACC	4 050 185.59	29/10/2021	LU1932489690/CARMI UC FEURC	2 793 277.44
25/08/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	3 988 813.82	22/07/2022	FR0000121014/LVMH	2 454 156.03
22/07/2022	AAC/FR0000121014	3 501 639.90	22/07/2022	FR0013296096/DNCA ACT EU M CAP N	2 330 400.00
22/07/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	3 474 788.90	22/07/2022	FR0000120271/TOTALENERGIES SE	1 879 590.68
01/06/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	3 307 527.98	08/02/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	1 316 967.56
01/06/2022	FR0013298973/OBLICONTEXT MT M UNI	3 268 711.40	08/02/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	1 316 967.56
10/05/2022	FR0013298973/OBLICONTEXT MT M UNI	3 132 339.60	22/07/2022	FR0000120321/L'OREAL	1 178 074.20
11/05/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	3 112 518.20	14/03/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	1 177 434.56
26/09/2022	IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	3 004 357.40	14/03/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	1 177 434.56
26/09/2022	IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	3 004 357.40	22/07/2022	FR0000120578/SANOFI	1 019 754.62
26/09/2022	IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	3 004 357.40	11/07/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	994 342.58
26/09/2022	IE00B66F4759/iSHS EUR HIG YLD C	3 004 357.00	11/07/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	989 368.38
22/07/2022	AOPC/FR0007024880	2 888 082.45	22/07/2022	FR0000120073/AIR LIQUIDE	926 156.72
18/01/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	2 764 812.46	13/10/2021	DE0007664039/VOLKSWAGEN-PREF	834 122.35
18/01/2022	LU1437017350/AIMMKETFDR	2 764 812.46	13/10/2021	DE0007664039/VOLKSWAGEN-PREF	834 122.35
14/02/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	2 733 952.50			
22/07/2022	AAC/FR0000120271	2 710 279.44			
12/10/2021	FR0010609115/LF TRESORERIE I	2 681 207.50			
22/07/2022	LU0765417018/SKY HGL US SDHY AHC	2 279 882.64			
22/07/2022	FR0013298973/OBLICONTEXT MT M UNI	2 163 976.32			
18/01/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	2 133 393.54			
18/01/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	2 133 393.54			
22/07/2022	LU0144746509/CANDRIAMB EHY IEURC	2 075 002.16			
09/06/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	1 864 200.00			
22/07/2022	AAC/FR0000120578	1 729 016.24			
22/07/2022	AAC/FR0000120321	1 702 230.40			
22/07/2022	AAC/FR0000120073	1 376 824.30			
22/07/2022	NL0010273215/ASML HOLDING NV	1 340 649.73			
08/02/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	1 337 821.84			
08/02/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	1 337 821.84			
08/02/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	1 337 821.84			
16/06/2022	LU1681047236/AMUNDI ETF EURO	1 149 671.58			
22/07/2022	AAC/FR0000121972	1 066 550.94			
22/07/2022	AAC/NL0000235190	1 013 251.26			
22/07/2022	AAC/FR0000131104	964 499.60			
22/07/2022	AAC/FR0000121667	944 735.10			
14/03/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	938 805.41			
14/03/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	938 805.41			
14/03/2022	IE00B44T3H88/HSBC MSCI CHINA USD	938 730.34			
22/07/2022	AOPC/FR0012112589	906 800.00			
22/07/2022	IE00BZ12WP82/LINDE PLC	888 329.32			
21/12/2021	FR0000052292/HERMES INTERNATIONAL	865 654.92			
22/07/2022	AAC/FR0000121485	772 510.20			
01/06/2022	LU1932489690/CARMI UC FEURC	707 127.12			
19/09/2022	F14000297767/NORDEA BANK ABP	706 932.49			
19/09/2022	F14000297767/NORDEA BANK ABP	706 912.77			

**Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de

- -18,25% sur la part A
- -17,35% sur la part I

sur 12 mois, contre -12,93% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

# Rapport certifié du commissaire aux comptes